

Bulletin d'information

Décembre 2025

SOMMAIRE

LE MOT DE LA MAIRE

RÉSIDENCE KERELLO

TARIFS 2026

VIE PRATIQUE



Pensez à consulter le site internet de la commune !

<https://lanmerin.com>

Cette lettre d'information est présentée en version numérique
afin de limiter les impacts environnementaux et climatiques.

Crédit photos : mairie de Lanmérin

Le mot de la Maire



L'année 2025 a été une année particulière, pour l'ensemble de la population, marquée par le décès en cours de mandat de Monsieur Jean-François SALIOU, maire élu en 2020. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui a su faire face à cette situation encore inédite à Lanmérin et à maintenir les objectifs fixés pour 2025.

Compte-tenu de la période pré-électorale, je ne ferai pas une rétrospective du mandat écoulé, ce bulletin se verra neutre et uniquement informatif.

Merci à l'association « les copains en fête » et à Françoise pour l'organisation de la fête de la musique qui a été un réel succès. Merci aux bénévoles, merci à vous, qui par chaque geste, embellissez la commune, et pour vos services rendus à la mairie, (mise à jour du site internet, distribution des courriers de la mairie dans les boîtes aux lettres).

Merci aux agents municipaux pour leur professionnalisme.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 09 janvier 2026 à 18 heures à la salle polyvalente pour les traditionnels vœux du maire.

Passez de très belles fêtes de fin d'année.

La Maire

Carole BONNIEC

Joyeux Noël et Bonne Année

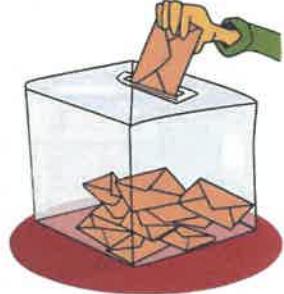
Nedeleg laouen ha Bloavezh mat

Elections 2026

Le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 a fixé la date de convocation des électeurs au dimanche 15 mars 2026, et au dimanche 22 mars 2026 dans les communes dans lesquelles un 2nd tour de scrutin est nécessaire, en vue de procéder à l'élection des conseillers municipaux et communautaires.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les élections municipales de 2026, il sera possible de s'inscrire en ligne jusqu'au 4 février et jusqu'au 6 février en mairie. Chaque citoyen peut s'inscrire par internet sur le site service-public.fr



Résidence de Kerello

La commercialisation des lots est effective depuis septembre. A ce jour, 9 terrains sont déjà réservés.

La réservation se fait auprès de la SEM Lannion Trégor.



N° LOT	SURFACE (m ²)	PRIX DE VENTE TTC
1	685	43 900 €
2	574	36 800 €
3	560	35 900 €
4	516	33 100 €
5	428	27 400 €
6	408	26 200 €
7	458	29 400 €
8	438	28 100 €
9	404	25 900 €
10	391	25 100 €
11	415	26 600 €
12	439	28 100 €
13	460	29 500 €
14	443	28 400 €
15	413	26 500 €
16	411	26 400 €
17	684	43 800 €

RÉSERVATION DE LOTS

Accueil (Accès Rue Chappe, Bâtiment B)

Tél. 02 96 05 54 11

contact.sem@lannion-tregor.com

MAÎTRE D'OUVRAGE

SEM Lannion Trégor

1 rue Monge 22300 Lannion

Tél. 02 96 05 54 11

sem@lannion-tregor.com

www.lannion-tregor.com

Tarifs 2026

SALLE POLYVALENTE	
1 jour	
Avec vaisselle	
Commune	220,00 €
Extérieur	280,00 €
Sans vaisselle	
Commune	190,00 €
Extérieur	235,00 €
2 jours	
Commune	340,00 €
Extérieur	400,00 €
Pose de structure gonflable	50,00 €
Vin d'honneur	
Commune	120,00 €
Extérieur	140,00 €
Réunion	110,00 €
Caution	500,00 €
Chauffage	
1 jour	70,00 €
2 jours	100,00 €

CIMETIERE	
30 ans	
2 m ²	130,00 €
4 m ²	240,00 €
50 ans	
2m ²	210,00 €
4m ²	410,00 €
COLOMBARIUM	
15 ans	80,00 €
30 ans	140,00 €
Droit d'ouverture	615,00 €
CAVURNES	
15 ans	80,00 €
30 ans	140,00 €
DÉPOT DE CORPS DANS CAVEAU PROVISOIRE	
Frais d'ouverture	20,00 €

CANTINE	
Enfants	3,00 €
Adultes	4,80 €
GARDERIE	
Matin	1,00 €
Soir	1,50 €

État-civil / urbanisme



Urbanisme (au 20 décembre)

14 déclarations de travaux

6 permis de construire

27 certificats d'urbanisme (information sur des terrains)



État-civil (au 20 décembre)

1 mariage

2 naissances (Juliette et Lucia)

1 décès

1 transcriptions de décès

Liste des assistantes maternelles

(Mise à jour juillet 2025)

FORTIN Laurence	7 Saint Julien	02.96.38.41.45
GOMES Nadia	2 Rue du Presbytère	06.89.27.53.13
LELUARD Anne	11 Rue de Kerello	02.96.38.49.94
QUERREC Séverine	15 Résidence Ker Scarabin	02.96.15.33.38

Pardon du 14 août

C'est par une belle fin d'après-midi que le père Franck HERVÉ a célébré la messe à la chapelle Saint-Jérôme de la Salle en présence de nombreux fidèles. Merci à Chantal et aux autres bénévoles.



© : Le Télégramme

Atelier informatique

Les cours d'informatique ont repris le 03 septembre. Six Lanmérinois pratiquent l'informatique et apprécient les conseils de Tugdual, le conseiller numérique. Vous pouvez intégrer cet atelier en cours d'année si vous le souhaitez.

Inauguration de la place « Jean-François SALIOU »

C'est avec une très grande émotion collective que la place « Jean-François SALIOU » a été inaugurée le vendredi 19 septembre.



Statue de la Fontaine Saint Jean

Une réplique de la statue datant du 17^{ème} siècle a été faite par M. et Mme HERIPRET afin de préserver l'originale. Elle a été mise en place début novembre dans la niche qui lui était réservée dans la fontaine par Dane, notre agent communal. Un grand merci à M. et Mme HERIPRET et à Dane.



© : M. HERIPRET



© : M. HERIPRET



© : M. HERIPRET

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre marque la signature de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. Une loi de 2012 étend l'hommage ce jour, à tous les « morts pour la France » civils ou militaires, des conflits anciens ou actuels.

Après la cérémonie, un repas a été servi à 70 convives 35 Lanmérinois et 35 Trézéniens à la salle polyvalente de Lanmérin.



© : Jean-Noël LE HENAFF



© : Jean-Noël LE HENAFF

Les Dragonotes 22

L'équipée de motards à traverser la commune le samedi 06 décembre. Le Moto-club « les Dragonotes 22 », regroupe des motards qui soutiennent « l'Association des enfants de Trestel » dans son action auprès des enfants polyhandicapés.

Les motards, déguisés en Père-Noël ont pour l'occasion reçu un accueil chaleureux à Lanmérin.



© : Fabrice BOURLIER



© : Fabrice BOURLIER

Visite du Père-Noël

Samedi 20 décembre, le Père-Noël est venu à Lanmérin récupérer les lettres. Les enfants en ont profité pour faire quelques photos.



Résultats du concours du « plus beau sapin de Noël »

Vous avez été nombreux à participer à la 2^{ème} édition du « plus beau sapin de Noël ».

Le jury composé de Céline LE MORVAN, Séverine PÉRON, Elodie LEBLANC, Christian TOURNIER, Azélynn LEBLANC, Yaël JORAND, Tya PÉRON, Lucas COMONT, s'est réuni le samedi 20 décembre.

Cette année encore, il a été très difficile de vous départager. Le jury a décidé de classer ex aequo deux sapins pour le 1^{er} prix du sapin traditionnel.

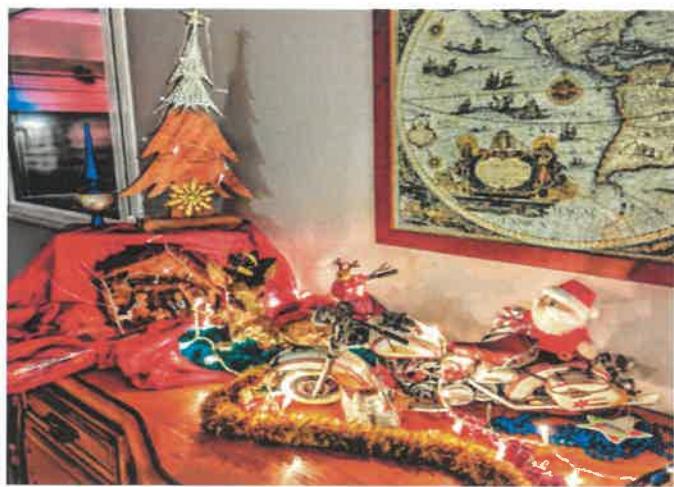
Chaque adulte a reçu une petite figurine de Noël et les enfants un lutin farceur.



Membres du jury

© : Le Télégramme

1^{er} prix du sapin insolite : Gildas LE MORVAN



© : Mairie

1^{er} prix du sapin traditionnel ex aequo : Géraldine COCHARD et Alexandre MACÉ

Géraldine COCHARD



Alexandre MACÉ



© : Mairie

Un grand merci à tous les participants pour les magnifiques sapins proposés.

Bravo à Cédric



© : Services de l'Etat

La municipalité tient à remercier Monsieur Cédric LE ROLLAND, habitant de Lanmérin pour son courage.

En effet, Cédric n'a pas hésité cet été à désarmer une femme qui menaçait des passants et des automobilistes dans le quartier de Ker-Uhel à Lannion.

Il a reçu, courant novembre, de la Préfecture des Côtes d'Armor, la médaille pour « acte de courage et de dévouement ».

Merci et bravo à Cédric pour son courage.

■ Éléconsultations médicales



Où trouver une cabine de téléconsultation près de chez moi ?

- | | |
|---|--|
| <p>1 Pharmacie de Cavan
7, rue Maurice Denis 22140 CAVAN - Tél : 02.96.35.85.64
Horaires : Lundi au samedi 8h30-11h30 et 14h-18h</p> <p>2 Pharmacie Ker Uhel
6, boulevard d'Armor 22300 LANNION - Tél : 02.96.48.75.45
Horaires : Mardi au samedi 8h30-12h et 14h-18h30</p> <p>3 Pharmacie Pen ar Ru
1, rue des Frères Lagadec 22300 LANNION - Tél : 02.96.37.69.85
Horaires : Lundi au vendredi 8h45-11h et 14h-17h30
Samedi 9h-11h et 14h-16h</p> <p>4 Pharmacie d'Armorique
Centre Clai Géant 22300 LANNION - Tél : 02.96.48.50.13
Horaires : Lundi au samedi 9h-18h30</p> <p>5 Pharmacie d'Aiguillon
6, quai d'Aiguillon 22300 LANNION - Tél : 02.96.37.43.71
Horaires : Lundi au vendredi 8h30-19h30 - Samedi 8h30-19h</p> <p>6 Pharmacie du Trieux
15, rue du Prioly 22740 LEZARDRIEUX - Tél : 02.96.20.10.05
Horaires : Lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h30</p> <p>7 Pharmacie Gueziec
11 bis, avenue des Feux du Large 22700 LOUJANNEC - Tél : 02.96.23.19.71
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h - Prise de rdv sur Doctolib.fr</p> <p>8 Résidence Domitys
55, boulevard Aristide Briand 22700 PERROS-GUIREC - Tél : 02.21.71.00.00
Horaires : Lundi au samedi 8h-20h</p> | <p>9 Pharmacie de la Rade
59, rue Anatole Le Braz 22700 PERROS-GUIREC - Tél : 02.96.23.22.21
Horaires : Lundi au vendredi 8h30-12h45 et 14h30-19h - Samedi 8h30-12h45</p> <p>10 Pharmacie Saint Georges
61 bis, rue Pleumeur 22610 PLEUBIAN - Tél : 02.96.20.49.99
Horaires : Lundi au samedi 9h-12h30 et 14h-19h30</p> <p>11 Pharmacie du Trégor
Le Cleguer corniche de Landrellec 22560 PLEUMEUR BODOU
Tél : 02.96.15.30.50
Horaires : Lundi au samedi 9h-11h30 et 14h-18h</p> <p>12 Pharmacie de l'Eglise
2, place de l'église 22420 PLOUARET - Tél : 02.96.38.90.14
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h30
Samedi 9h-12h et 14h-17h30 - Prise de rdv sur Doctolib.fr</p> <p>13 Pharmacie des Bruyères
6, place de l'église 22300 PLÖUMILLIAU - Tél : 02.96.35.45.36
Horaires : Lundi au vendredi 9h-11h15 et 14h-18h
Samedi 9h-11h et 14h-17h30</p> <p>14 Pharmacie du Littoral
22, rue des plages 22560 TREBEURDEN - Tél : 02.96.23.57.88
Horaires : Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h</p> <p>15 Pharmacie des 7 îles
23, place Sainte Anne 22300 TREGASTEL - Tél : 02.96.23.49.99
Horaires : Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h</p> |
|---|--|

Maison médicale de Garde - Centre Hospitalier de Lannion

Maison Médicale de Garde - Centre Hospitalier de Lannion
Lundi au vendredi de 20h à 23h - Samedi 14h-23h - Dimanche et jours fériés 9h à 23h

Avant d'aller aux urgences,
composer le 15 est le bon
réflexe !

**RÈGLEMENT
AMIABLE DES
LITIGES DE
CONSOMMATION**

MODE D'EMPLOI

**VOUS AVEZ UN LITIGE
AVEC UN PROFESSIONNEL**

- Refus de faire jouer une garantie par un garagiste,
- Non-respect des délais de travaux par un artisan, ou un constructeur,
- Interruption de service par un fournisseur d'accès à Internet, réponse tardive d'un assureur suite à un sinistre...

Les exemples des litiges de la vie quotidienne sont multiples.
Alors, en tant que consommateur, quelles sont les voies de recours possibles pour faire valoir vos droits ?

mce
la maison
de la consommation

LES ÉTAPES DE RÉGLEMENT AMIABLE À SUIVRE

1

PRENEZ CONTACT AVEC LE PROFESSIONNEL par téléphone ou par écrit (e-mail ou courrier) pour lui exposer le problème que vous rencontrez, en apportant les preuves de ce que vous avancez.



2

SI LE PROFESSIONNEL REFUSE de répondre favorablement à votre requête ou ne vous répond pas, formalisez votre demande en adressant une lettre de mise en demeure en recommandé avec accusé de réception, au service clientèle ou service consommateur (conservez un double de la lettre avec l'avis de réception).

3

EN CAS D'ABSENCE DE RÉPONSE ou de refus persistant du professionnel, au choix, vous pouvez saisir :

- le médiateur de la consommation
- le conciliateur de justice.

ATTENTION

Pour tout litige inférieur ou égal à 5 000€, une tentative amiable de résolution de litige auprès d'un médiateur de la consommation ou du conciliateur de justice est **OBLIGATOIRE** avant de saisir le Tribunal judiciaire.

LA SAISINE DU MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

La médiation de la consommation est une procédure gratuite, par un médiateur impartial, permettant une tentative de règlement amiable entre le professionnel et le consommateur. Vous pouvez saisir le médiateur, soit par voie postale ou directement en ligne. Ses coordonnées se trouvent sur le contrat que vous avez signé avec le professionnel ou autre document qu'il vous a fourni (facture, devis, conditions générales de vente...).



LA SAISINE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

A défaut de médiateur de la consommation, le conciliateur de justice peut également tenter un règlement amiable. Son recours est gratuit.

Où trouver un conciliateur de justice ?
Auprès de votre mairie, du Tribunal judiciaire ou sur le site <https://www.conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence>

BON A SAVOIR

Un signalement sur la plateforme [Signal Conso](#), service public gratuit de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) peut également être effectué.

PENDANT CES DIFFÉRENTES ÉTAPES



BON A SAVOIR

Adhérer à une association est une obligation légale pour obtenir des conseils juridiques.

RAPPROCHEZ-VOUS D'UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ADHÉRENTE À LA MCE-CTRC BRETAGNE

Elle pourra vous assister dans la rédaction de courriers de réclamation ou de mise en demeure, prendre contact directement avec l'entreprise concernée ou vous guider dans le processus de recours judiciaire.

Retrouvez les permanences des associations de consommateurs de la région Bretagne sur notre site :

• www.mce-info.org •

LA SAISINE DE LA CRLC 35

En complément de l'action des associations de défense des consommateurs, il existe au sein de la Mce une instance de conciliation départementale paritaire chargée de régler à l'amiable tous litiges de consommation. La commission de règlement des litiges de consommation intervient gratuitement dans tout le département d'Ille-et-Vilaine et sa procédure est simple, rapide et facile d'accès.

Pour pouvoir la saisir, le consommateur ou le professionnel doit avoir son domicile ou sa résidence dans le département 35.

Imprimé en mars 2005 - création graphique : Hora



02 99 30 35 55
crlc35@mce-info.org



MCE • 48 bd Magenta • Rennes
02 99 30 35 50
www.mce-info.org

Anti-gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire représente un prélèvement inutile des ressources naturelles. Les déchets sont générés à chaque étape de l'alimentation humaine, depuis la production jusqu'à la consommation en passant par la distribution. Les mesures nationales en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire se sont progressivement renforcées au cours des 10 dernières années, avec la signature du premier Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire réunissant l'ensemble des parties prenantes, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) en 2015, la loi Garot en 2016, la loi EGAlim en 2018, et enfin la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire en 2020 (source Ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation et Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche).

Afin d'éviter ce gaspillage, distributeurs, commerçants, restaurateurs locaux ont décidé de passer à l'action. Ils proposent des produits à prix réduit voire très réduit à partir d'une certaine heure. Vous pouvez retrouver ces partenaires sur des applications dédiées (Too Good To Go, Phenix, Fresopp, Hop Hop Food par exemple – il en existe de nombreuses)



© : Ministère de l'Agriculture

Réseau Trégor Goëlo

Hébergement temporaire en EHPAD

Le site " Ma halte" ne permet pas de faire une demande mais bien d'avoir connaissance des disponibilités.

Lien : <https://mahalte.reseau-tregorgoelo.fr/>

Trouver une disponibilité

Rechercher une disponibilité parmi nos établissements.

Date de début <input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>	Date de fin <input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>	<input type="button" value="Rechercher"/>
--	--	---

		décembre 2025						
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.		
1	2	3	4	5	6	7		
Place(s) disponible(s)								
8	9	10	11	12	13	14		
Place(s) disponible(s)								
15	16	17	18	19	20	21		
Place(s) disponible(s)								
22	23	24	25	26	27	28		
Place(s) disponible(s)								
29	30	31	1	2	3	4		
Place(s) disponible(s)								
5	6	7	8	9	10	11		

Renseigner les dates de début et de fin et « rechercher »

Où vous situez-vous ?

Vert, orange ou Rouge

Des repères pour identifier les situations malsaines ou dangereuses dans le couple et trouver des personnes pour en parler.

 PROFITE Ta relation est saine quand il...	Respecte tes décisions et tes goûts Accepte tes ami.e.s et ta famille A confiance en toi Est content quand tu te sens épanouie S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
 VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...	T'ignore des jours quand il est en colère Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose Rabaisse tes opinions et tes projets Se moque de toi en public Te manipule Est jaloux en permanence Contrôle tes sorties, habits, maquillage Fouille tes textos, mails, applis Insiste pour que tu envoies des photos intimes T'isole de ta famille et de tes ami.e.s
 PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches « Pète les plombs » lorsque quelque chose lui déplaît Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe Menace de se suicider à cause de toi Te touche les parties intimes sans ton consentement Menace de diffuser des photos intimes de toi T'oblige à regarder des films pornos T'oblige à avoir des relations sexuelles

3919 : n° d'écoute national, anonyme et gratuit 24h /24 – 7jh /7

Quelle est l'origine du « cadeau » de Noël ?

L'origine du mot « cadeau »

Une histoire qui bien loin d'être née à Noël commence toutefois dans ce que l'on peut encore parfois -voire souvent- retrouver sous son sapin : les livres.

Le mot « *cadeau* » n'a à l'origine aucun lien de parenté avec la fête chrétienne. Du Latin *capitellum* via le provençal *capdel*, « *personnage placé en tête, capitaine* », le terme désigne à ses premières heures au XVe siècle, une grande initiale ornementale placée « *en tête* » d'un alinéa. Ou ce qui donnera au XVIe siècle, « *lettre capitale* ».

D'abord utilisée par les scribes médiévaux, la lettre ornée de traits de plume se retrouvera deux siècles plus tard chez les précieux. C'est en effet à cette époque, que « *l'ornementation raffinée et luxueuse des lettres initiales* », opérera une jolie pirouette sémantique pour désigner en langue classique « *une fête galante avec musique et banquet, offerte à une dame* ». Le cadeau est alors exclusivement réservé à l'élue de notre cœur. Qu'à cela ne tienne ! Dix ans à peine après cette définition, nos dames perdront l'exclusivité du don. Le cadeau qualifiera alors un « *présent destiné à fêter quelqu'un* ».

Pourquoi offre-t-on des cadeaux à Noël ?

On s'imagine, à tort, que le rituel des cadeaux de Noël est emprunté aux Rois Mages, venus remettre des présents à la naissance de Jésus de Nazareth. Les origines de cette tradition sont pourtant bien antérieures à la chrétienté et on en retrouve des traces dès la Rome Antique : « *On ne parlait pas de cadeaux mais d'étrennes, au moment des calendes de janvier, où l'on honorait la déesse Strena, qui était la déesse de la santé* ». C'est d'ailleurs dans le nom de la déesse, 'Strena' que le mot 'étrennes' prend ses racines. »



On offre alors des pièces, du miel ou encore des dattes. La tradition est liée, dans de nombreuses religions païennes, à différentes fêtes liées au solstice d'hiver. Ce n'est qu'au IVe siècle qu'est officiellement instaurée la fête chrétienne de Noël, fixée au 24 décembre du calendrier romain, qui célèbre la Nativité. Si dans

l'imaginaire, les cadeaux de Noël sont associés aux présents offerts par les Rois Mages à Jésus, en réalité la fête de la Nativité est, au Moyen Âge, plutôt prétexte à la préparation d'un repas de fête qui vient récompenser la période de jeûne qui précède Noël. En lieu et place de cadeaux, on offre surtout des victuailles. Une invention du XIXe siècle

Le cadeau lui-même, qui deviendra le cadeau de Noël, est vraiment inventé au milieu du XIXe siècle.

La tradition d'offrir des cadeaux de Noël remonte au XIXe siècle. À l'époque, les hivers étant plus rudes et par conséquent plus dangereux pour les enfants, cette période était redoutée. Pour célébrer la fin de l'année, les parents ont donc pris pour habitude d'offrir des présents à leurs enfants. Ils leur offraient un mets rare et cher : une orange, synonyme de prospérité.



Au fil des années, l'orange se vit petit à petit remplacée par une sucrerie ou une friandise (largement préférée par les enfants). La famille prend aussi, dans l'aristocratie, une place de plus en plus essentielle. *"l'enfant devient important : il est le futur héritier de la bourgeoisie en plein essor. Le fait de valoriser d'une façon nouvelle cet enfant qui va nous succéder et de sacrifier la famille fait que Noël va devenir une des principales réunions de famille annuelle. Tout ceci, évidemment, dans l'aristocratie et dans la bourgeoisie, et non pas dans les milieux plus populaires".*

Noël 1893 marquera quant à lui un tournant dans la tradition des cadeaux de Noël : directement inspiré des magasins américains, Le Bon Marché crée sa première vitrine de jouets pour Noël. Peu à peu, les friandises laissent place aux jouets, qui marquent alors un tournant dans la tradition. La pratique se répand peu à peu et tous les grands magasins parisiens proposent désormais une vitrine de jouets pour Noël : cheval à bascule, poupée en porcelaine, soldat en bois, etc. Mais il s'agit encore d'une pratique réservée à la bourgeoisie, il faudra attendre l'après-guerre pour que les jouets se démocratisent.



Un Noël ritualisé au sortir de la guerre

C'est cependant dans les années 1950 que Noël se démocratise au-delà du milieu bourgeois. "La Noël devient une véritable fête populaire, notamment parce que l'industrie du jouet se mécanise. On est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, on a envie de gâter les enfants, d'oublier les souffrances de la guerre". Non seulement la tradition des cadeaux prend son essor, mais elle s'étend également peu à peu aux adultes.

Les cadeaux, des messages inconscients

Le cadeau devient, peu à peu, un élément emblématique et indispensable des fêtes de Noël, bien avant le sapin ou le Père Noël lui-même. Il permet de restaurer des liens familiaux, ou inconsciemment de faire passer un message. Il y a une sorte de redistribution de la richesse, dans l'échange de cadeaux, on restaure les liens de familles et on donne à l'autre la preuve de son affection. Mais dans l'échange de cadeaux, il peut aussi y avoir une surenchère, ou bien il peut même être utilisé pour régler des comptes..." Chacun sait ainsi, intuitivement, que la valeur d'un cadeau doit différer selon qu'on l'offre à un proche ou à un membre de la famille éloigné : il existe une hiérarchie du présent offert à Noël. Peu importe, finalement, que l'on ait été sage ou non.



© :Google

Coloriage de Noël



Les mots mêlés de Noël

Trouvez les mots suivants

LUTINS – CADEAUX – SAPIN – GUIRLANDES – LUMIERE – HOTTE - RENNES –
NEIGE – FÊTES – PERE-NOËL – DÉCEMBRE – BÛCHE – CHEMINÉE – VACANCES –
BOUGIE - GUI

H	D	N	A	R	U	V	F	I	Y	V	G
D	P	E	R	E	N	O	E	L	H	A	U
E	R	I	C	F	X	P	T	A	G	C	I
C	H	G	H	O	T	T	E	V	Z	A	R
E	Y	E	E	Z	A	O	S	G	E	N	L
M	L	U	M	I	E	R	E	B	I	C	A
B	U	B	I	H	A	B	U	C	H	E	N
R	I	O	N	J	O	X	C	S	U	S	D
E	V	U	E	C	A	D	E	A	U	X	E
T	O	G	E	I	S	H	B	P	R	J	S
G	U	I	O	K	L	U	T	I	N	S	G
S	G	E	I	R	A	R	E	N	N	E	S